

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 646-6169

6213-01-001

Québec, le 8 mars 2012

Madame Christiane Bernard  
Chef de service  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifce Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la  
région administrative de la Côte-Nord  
Questions complémentaires (DQ25, n<sup>os</sup> 28 à 31) du 8 mars 2012**

---

Madame,

En référence au projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions complémentaires dont les réponses sont attendues d'ici le **13 mars prochain**.

### **Question 28**

Pour chacune des aires protégées, lorsque c'est pertinent, pourriez-vous :

- A. Préciser et commenter la superficie du ou des noyaux de conservation de l'aire protégée avec ses agrandissements acceptés et avec ses agrandissements acceptés et reportés ?
- B. Indiquer et commenter le ratio périmètre/superficie de l'aire protégée avec ses agrandissements acceptés et avec ses agrandissements acceptés et reportés par rapport au ratio idéal ?

- C. Commenter l'efficacité de la protection des bassins versants minimaux de l'aire protégée avec ses agrandissements acceptés et avec ses agrandissements acceptés et reportés ?
- D. Commenter l'efficacité de la superficie de la réserve avec ses agrandissements acceptés et avec ses agrandissements acceptés et reportés par rapport aux perturbations naturelles telles que les feux?

### **Question 29**

Pour chaque réserve,

Est-ce que les agrandissements acceptés et reportés améliorent la protection des paysages d'intérêt pour la villégiature ?

### **Question 30**

Pour la réserve de biodiversité de la rivière Godbout, pouvez-vous préciser le pourcentage du bassin versant de la rivière Godbout qui se situe dans l'aire protégée avec ses agrandissements acceptés ?

### **Question 31**

Pour les réserves de la Matamec, pouvez-vous confirmer que la superficie totale des réserves écologiques et de biodiversité proposée de la Matamec demeure inchangée et que le 23 km<sup>2</sup> qui serait retranché à la réserve écologique de la Matamec serait transféré à la réserve de biodiversité proposée de la Matamec?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission